

Compte-rendu de la séance du 8 septembre 2020
20h30 – Mairie de Machézal

Membres présents :

BISSUEL Victoire, CHAMBOST Françoise, CHERBLANC Raphaël, DELAYE Michel, FOURNEL Béatrice, GIROUD Lucien, GUILLEMOT Olivier, LAURENT Benoît, PAIN Evelyne, PION Eric.
Mme SAUTET Christine (secrétaire de mairie).

Membre excusé :

RONDEPIERRE Amandine (pouvoir donné à Benoit LAURENT)

Mme FOURNEL ouvre la séance et demande aux membres d'approuver le compte-rendu du 8 juillet 2020. Il est approuvé à l'unanimité.

Mr DELAYE se porte volontaire pour être secrétaire de séance.

Réhabilitation énergétique mairie/école

5 entreprises locales ont été contactées, 3 devis ont été reçus : Entreprises CREABOIS, PLANTIER et CHAMBOST. Ils sont présentés à l'ensemble du conseil après une mise en comparaison effectuée par Mr CHIRON du SIEL.

Après discussion et délibération, il est retenu de partir sur des fenêtres en PVC Plaxé intérieur blanc, extérieur gris anthracite avec volet roulant en aluminium.

Le devis de l'entreprise CHAMBOST Christophe est retenu à l'unanimité pour un montant de 32 478 € HT.

Les entreprises seront contactées rapidement pour permettre la réalisation des travaux pendant les prochaines vacances scolaires.

Voirie

Mr DELAYE résume une réunion conjointe avec les adjoints voirie des communes de JOUX, Les SAUVAGES et MACHEZAL (Mr PION premier adjoint était aussi présent) sur demande du responsable du centre de la DIR de Machézal : suite à des orages et des travaux forestiers conséquents, le chemin de terre partant de La Chapelle et montant sur les plateaux (Vers la tour jaune) a connu des écoulements importants d'eau et de terre sur la RN7, il nous est demandé de remédier à cet état de fait au plus vite. Ce chemin est mitoyen entre JOUX et MACHEZAL, il a été convenu entre les parties que la commune de JOUX prendrait en charge la réhabilitation des saignées sur la partie haute et que MACHEZAL s'occuperait de la partie basse.

Mr DELAYE présente alors un devis de l'entreprise Julien TERRIER pour la création d'une saignée avec regard et raccordement au fossé de la route par enterrement de tubes alvéolés sur une longueur de 20m environ. Il est décidé de procéder à l'acceptation de ce devis pour un montant de 1 401€43 TTC.

Mr DELAYE présente un autre devis de la même entreprise pour des travaux sur le chemin de Champamont, il est décidé d'attendre de régulariser une situation cadastrale avant d'entreprendre ces travaux.

La commission voirie s'est réunie le 18 août en présence de Mrs CHERBLANC, DELAYE, GIROUD et PION : 3 chemins ont été retenus pour une réfection éventuelle au budget 2021. A ce jour 2 entreprises ont été reçues : COLAS et EUROVIA, Mr DELAYE doit recevoir EIFFAGE le lundi 14 septembre. Après réception de tous les devis, il sera procédé à un choix pour le budget 2021.

Un devis sur la stabilisation de chemin par l'utilisation du procédé de point à temps (émulsion et gravillonnage) de la société EUROVIA est en attente pour cette fin d'année 2020, il est décidé de procéder à l'acceptation de ce devis de 4 500€ TTC.

Mme FOURNEL informe le conseil de plusieurs remarques des habitants durant l'été sur la vitesse excessive des véhicules dans la traversée du village mais aussi sur les chemins. Elle appelle à réfléchir sur d'éventuelles actions à mener et propose de revenir sur ce sujet ultérieurement.

Recrutement

Mme FOURNEL annonce les recrutements temporaires de Marie FERNANDES et Anaïs SERVAJEAN en remplacement de la cantinière Carole CAUDRELIER en arrêt maladie. La cantine est assurée par Marie ; et Anaïs et Magali assurent les repas qui se passent (pour cette période de COVID) dans la cantine pour les enfants scolarisés à CHIRASSIMONT et dans la salle du conseil pour les enfants scolarisés à MACHEZAL.

Mme FOURNEL annonce l'embauche de Joseph LARGET en remplacement de l'agent communal Jean Paul GAREL en arrêt maladie.

Le conseil municipal autorise Mme FOURNEL à entériner ces Contrats à Durée Déterminée.

Ordinateur

L'ordinateur du secrétariat étant en fin de vie, il a été décidé de procéder à son changement pour un montant de 918 € TTC auprès de l'entreprise IT contact qui assure la maintenance informatique à la COPLER. Le prêt d'un ordinateur par l'entreprise a été réalisé ce jour en attendant l'arrivée du nouvel appareil.

Décision modificative

Pour l'achat de l'ordinateur, il est nécessaire de procéder à une décision modificative au budget en investissement soit :

- 918 € au compte 21311 opération 143 - Aménagement Mairie
- + 918 € au compte 2183 opération 146 - Acquisition ordinateur

Cette demande est acceptée à l'unanimité.

Régie photocopie/salle

Les communes n'ayant plus le droit de détenir des espèces en caisse, il est procédé aux décisions suivantes :

- Les photocopies réalisées en mairie ne seront plus payables en espèces.
- L'avance de monnaie pour le chauffage de la salle sera rendu contre remise d'un chèque d'une valeur équivalente à la monnaie insérée dans le monnayeur.

A noter que le règlement de la location de la salle peut aussi se faire par virement.

Règlement intérieur de la salle d'animation

Une relecture et correction du règlement intérieur de la salle d'animation est effectuée.

A la demande de Mr CHERBLANC, il est accepté de procéder à l'achat de 2 lampes solaires pour l'accès extérieur aux cuisines (côté gauche de la salle). L'achat de nouveaux accessoires de nettoyage est aussi acté ainsi que l'achat d'un micro-onde qui sera installé dans la cuisine.

Le conseil municipal acte aussi le remboursement d'arrhes pour une location de la salle annulée suite au COVID 19.

Représentants au comité pilotage pour les éoliennes

Mrs CHERBLANC, DELAYE et LAURENT se portent volontaires pour faire partie de ce comité.

Représentants Clect : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

Instance qui a pour but d'évaluer des charges transférées qui a pour rôle d'assurer, pour les EPCI et pour ses communes membres, la neutralité budgétaire du transferts de compétences.

Mme CHAMBOST et Mr PION se portent volontaires pour être titulaire et suppléant.

Membre commission intercommunale des impôts directs

Mrs GUILLEMOT et PION se portent volontaires pour faire partie de cette commission (Titulaire et suppléant).

Représentants commission COPLER

Pour chaque commission, il est demandé 2 membres par commune :

- Urbanisme/Aménagement/Energies renouvelables/Habitat : Mr DELAYE et GIROUD.
- Ressources/Moyens humains/Finances mutualisation : Mme CHAMBOST et Mr DELAYE.
- Propreté/Valorisation des ordures ménagères/Déchetterie : Mme PAIN et Mr PION.
- Economie/Agriculture/Emploi insertion/Industries/ Mlle BISSUEL et Mr CHERBLANC.
- Culture/Tourisme/Rayonnement du territoire : Mme FOURNEL, Mme RONDEPIERRE et Mr GUILLEMOT
- Enfance/Jeunesse/Services aux habitants : Mr GUILLEMOT et Mr LAURENT.

Questions diverses

- Mme FOURNEL nous informe d'une proposition d'adhésion à un plan national de rénovation énergétique proposé par Mr CHIRON du SIEL, ce plan a pour objectif de mesurer la rentabilité des rénovations effectuées sur les bâtiments communaux. Cette proposition est acceptée par le conseil.

- Mme FOURNEL informe d'un courrier reçu de Roland DUMAS locataire d'un appartement de la commune qui demande à ce que soit examinée le changement de radiateur électrique ainsi que la pose d'une porte entre 2 pièces de son logement. Il est décidé que la commission bâtiment prenne rendez-vous avec Mr DUMAS pour se rendre compte de ce qui peut être proposé.

- Mme MOREL, contact de la société TDF pour l'installation de l'antenne relais à la salle d'animation, nous propose une rencontre, après accord du conseil une date sera déterminée entre Mme FOURNEL et Mme MOREL.

- Mme FOURNEL informe les conseillers délégués que la commission finance se réunira prochainement.

- Mme FOURNEL remercie Mr GUILLEMOT et Mme RONDEPIERRE pour le travail effectué sur le petit Malécazien qui a eu des retours positifs. Peu de retours dans la boîte à idées.

- Mr GUILLEMOT réalise un compte rendu de la réunion du CCAS du 25 juillet 2020 :

- Le goûter de fin d'année est déprogrammé, il est envisagé de le reporter au printemps sous une nouvelle formule mêlant jeunes et moins jeunes pour partager un moment ensemble. (Cette formule reste encore à être finalisée dans son déroulement).
- Maintien de la visite aux personnes de plus de 80 ans avec portage d'un panier garni pris par l'intermédiaire de l'association Machez'Halle.

- Machez'Halle commencera son activité le jeudi 17 septembre, elle espère un premier rendez-vous réussi.

- Mme Pain nous informe de la location de l'appartement avec terrasse de la Maison BARBEYS à compter du 15 septembre. Ce sera une colocation de 2 jeunes gens de la commune voisine de Saint Cyr de Valorges. Mr Laurent pose la question de l'acceptation de cette location car il avait été convenu par la commission bâtiment que cet appartement serait réservé à une famille. Mme PAIN répond que c'est la seule demande parvenue à ce jour et qu'il est important de louer ces appartements le plus vite possible.

Suite à la décision d'équiper les 2 appartements de cuisine équipée, après une recherche de devis fait par Mme PAIN et Mr CHERBLANC et un plan d'agencement réalisé par Mr CHERBLANC, la décision d'acheter les éléments de cuisine, la hotte et la plaque de cuisson et de les mettre à disposition dans l'appartement loué pour que les 2 colocataires procèdent à l'installation (l'un des 2 travaille dans ce domaine), en contrepartie, ils bénéficieront d'un mois de loyer offert.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1h00.